



www.gymdethise.com

MINI-POUSSINES

nées en 2012

Chers Parents,

Vous venez d'inscrire ou de réinscrire votre fille à la « Gym de Thise » (affiliée à la F.S.C.F.) pour cette nouvelle année scolaire.

L'inscription de votre enfant deviendra effective lorsque son dossier sera complet. Aussi nous vous laissons jusqu'au **13 octobre 2017** pour régulariser son inscription. Nous vous signalons que passé ce délai, le Club ne sera plus en mesure d'accepter votre enfant.

Nous vous demandons de lire très attentivement ces deux courriers (ou de vous les remémorer) afin de connaître le fonctionnement du club.

HORAIRES

L'entraînement a lieu le : **Samedi de 10h15 à 11h15**

DOSSIER ADMINISTRATIF

• Fiche administrative

Merci de compléter entièrement cette fiche. Ne pas oublier de signer le paragraphe d'assurance ainsi que la partie renseignements médicaux.

Pour une meilleure transmission des informations et pour réduire les photocopies dans un souci d'écologie, nous vous demandons de nous transmettre votre adresse email. Celle-ci ne sera pas visible des autres.

• Certificat médical

Un certificat médical doit être fourni et est obligatoire **dès le premier entraînement.**

• Photo d'identité

Deux photos d'identité format 2,5 par 3 cm (fiche administrative et licence). **Merci de bien respecter les dimensions.**

• Cotisation (licence , assurance)

100 € (tarif spécial mini-poussines)

La "Gym de Thise" est affiliée à l'ANCV vous pouvez donc utiliser vos chèques-vacances pour régler la cotisation du club. Mais nous ne prenons pas les coupons ANCV.

Vous avez la possibilité de payer la cotisation de façon échelonnée. (3 chèques maximum à donner avant le 13 octobre 2017, le dernier chèque sera encaissé au plus tard le 13 décembre 2017)

Si vous le désirez nous pouvons vous fournir une attestation d'inscription pour votre comité d'entreprise.

TENUE VESTIMENTAIRE

• Tenue d'entraînement

Nous demandons des vêtements dans lesquels l'enfant se sente à l'aise et qui ne craignent rien : short, cycliste, caleçon, collant, tee-shirt, justaucorps. Prévoir en plus un survêtement pour l'hiver.

La gym peut être pieds nus, avec une vieille paire de socquettes ou en ballerines. Les cheveux longs **doivent être attachés, ne pas mettre de bijoux.**

ASSIDUITE

Une feuille de présence étant établie par section, à chaque entraînement, un justificatif oral ou écrit des parents est demandé en cas d'absence de l'enfant. Les enfants qui ne seront pas assidus aux entraînements ne seront pas prioritaires l'année suivante.

Il est à noter qu'un manque de respect de l'enfant envers l'encadrement entraînerait le club à prendre certaines dispositions pouvant aller jusqu'à la cessation de l'activité pour l'adhérent concerné.

Si votre enfant doit quitter l'entraînement avant la fin de celui-ci, une décharge de responsabilité du club devra être obligatoirement signée de votre part.

ASSURANCE

Le club est assuré uniquement par un contrat de responsabilité civile.

Est donc **assuré** par le club :

- tout adhérent se blessant au cours de son entraînement ou lors d'une compétition.

N'est pas assuré par le club :

- tout adhérent qui, pendant un entraînement, porte préjudice (blessure, lunettes cassées, vêtement détérioré...) à un autre adhérent. (*c'est votre propre assurance « responsabilité civile » qui entre en jeu*).

- tout adhérent qui se blesse tout seul, pendant le trajet aller ou retour de son domicile au gymnase (*c'est une assurance de type « individuelle accidents » qui prendra en charge ce type de sinistre*).

Les assurances scolaires, option « extra-scolaire » couvrent cet accident ainsi que certaine option de contrat « responsabilité civile »

Nous restons à votre entière disposition pour tout autre renseignement et vous remercions de la confiance que vous témoignez à la "Gym de Thise".

MINI - POUSSINES

Horaires d'entraînement :

Samedi de **10h15 à 11h15**

Responsable section :

Sandrine Boiron

☎ portable du club

06.10.55.53.34

☎ gymnase

03.81.61.07.82

coupon à conserver